



FÉDÉRATION SYNDICALISTE FORCE OUVRIÈRE DE LA COMMUNICATION
POSTES

OCTOBRE 2009 - Codes A & P

COM

60 RUE VERGNIAUD
75640 PARIS CEDEX 13
www.fo-com.com
postes@fo-com.com

Citoyens et postiers

**L' ARMÉE DU
NON !**

**La Poste mérite un
REFERENDUM !**

Les postières et les postiers se souviendront du 3 octobre 2009 : ce jour-là, près de 2 300 000 Français ont clairement dit qu'ils ne voulaient pas d'une poste société anonyme. Ils répondaient à l'appel du Comité national contre la privatisation de La Poste qui se bat depuis un an pour l'obtention d'un vrai débat public et d'un référendum.

FO, la CFTC, SUD, la CGT, la FSU, l'UNEF sont les syndicats engagés dans ce comité. Ceux qui ont toujours été contre ont, à la veille du scrutin, relayé la campagne anti votation du Gouvernement. Ils se sont suffisamment disqualifiés pour qu'on omette de les citer.

► **UNE LEVEE EN MASSE**

La votation citoyenne du 3 octobre est un acte d'affirmation et de résistance qui fera date. Malgré les intimidations des préfets et les ricanements des privatiseurs, nos concitoyens ont accompli, de Paris au plus petit des villages, ce que le Gouvernement leur refuse : donner leur avis sur l'avenir de La Poste.

La Poste mérite un REFERENDUM !

Ils ont rappelé que, selon la Constitution, ils sont les véritables propriétaires du service public national La Poste. Dans un sondage CSA, 83 % d'entre eux avaient déjà affirmé que la société anonyme, c'est la privatisation.

Le lendemain du vote, tous les observateurs sérieux et honnêtes ont dit : « **c'est un véritable succès** » (*le Monde*); « **un coup de maître** » (*20 minutes*), etc. Mais les ministres et leurs porte-lingues vivent sur une autre planète. À les entendre, il y aurait en France deux millions de crétins manipulés. La votation serait « **une mascarade** », une « **tartufferie** » digne du « **régime soviétique** »... Seul le plus instruit, M. Darcos, a su dire « **2 millions de personnes qui votent, c'est quelque chose** ».

**DANS UNE DÉMOCRATIE DIGNE DE CE NOM,
LE GOUVERNEMENT ET LE PARLEMENT NE PEUVENT
IGNORER LA FORCE D'UN TEL MESSAGE.**

▶ **ET MAINTENANT ?**

Deux exigences découlent du vote du 3 octobre : d'abord écarter la société anonyme ; ensuite soumettre à référendum une nouvelle loi qui assure enfin le financement du service public postal. **L'article 11 de la Constitution permet au peuple de se saisir de l'avenir d'un service public.**

Lancée par FO Communication le 18 août 2008, l'idée d'un référendum a coalisé les énergies. Depuis un an, le président de la République diffère la mise en œuvre de cette expression démocratique, qu'il a pourtant fait voter. Le Comité national lui a écrit en février : pas de réponse...

Aujourd'hui, c'est au nom de vous toutes et tous, au nom de deux millions trois cent mille citoyens et postiers que le Comité national demande à être reçu par M. Sarkozy. Il lui dira :

➡ **NON à la société anonyme ;**

➡ **OUI à un référendum pour La Poste publique.**

**Depuis le 3 octobre, les choses ont changé.
Les postières et les postiers savent que les
citoyens sont avec eux.**

**Cela renforce
leur détermination...**